



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ET EXTRAORDINAIRE
Les Bios du Gers–GABB32**

Si vous ne pouvez pas être présents lors de notre Assemblée Générale mais que vous êtes bien adhérent pour l'année 2024, vous pouvez donner votre voix à un adhérent présent.

Un adhérent ne peut pas voter plus de 3 fois, il peut donc récupérer 2 pouvoirs en plus de son propre vote. Nous vous remercions de contacter directement l'adhérent à qui vous souhaitez transmettre votre vote pour l'informer et vous assurer qu'il peut le recevoir. Vous devez ensuite nous renvoyer la procuration complétée et signée ci-dessous :

Pour tout renseignement : Les Bios Du Gers – 07 68 52 86 99 – direction@gabb32.org

BON pour POUVOIR

Je, soussigné.e,

NOM...Prénom...

donne pouvoir à..... membre de l'association des Bios
Du Gers – GABB32

pour me représenter à :

Assemblée générale ordinaire	Assemblée générale extraordinaire
Signature	Signature

qui se tiendra **le 12 décembre 2024** à la salle des fêtes de Pessan dans le Gers, afin de prendre part aux délibérations, émettre tout avis, voter sur toutes les questions à l'ordre du jour pour ma part.

Fait à....., le.....

Merci de nous retourner ce pouvoir avant le mardi 10 décembre 2024

A l'adresse mail direction@gabb32.org